

## Avis à la population :

### Accès non autorisé pour les PME, indépendants et associations au recyparc de Sourbrodt

Les recyparcs d'IDELUX Environnement sont accessibles aux entreprises et associations (Waimes, Butgenbach, Malmedy, ...).

Pour accéder à ces recyparcs, les entreprises et associations doivent disposer d'un **QR code personnalisé** (ce QR code est gratuit). En fonction du type de déchets, le dépôt est soit gratuit, soit payant au moyen de tickets de passage électroniques.

- **gratuit** : pour les dépôts homogènes de papier et carton, bouteilles en verre, déchets électriques et électroniques ;
- **payant** (tickets de passage électroniques) : pour les autres déchets non dangereux (encombrants, inertes, déchets verts, bois...).

Pour recevoir votre QR code personnalisé et/ou commander des tickets de passage électroniques, il suffit de compléter un formulaire électronique que vous pouvez trouver sur le site <https://www.idelux.be/fr/conditions-dacces-aux-recyparcs>. Besoin d'autres renseignements voir le service Recyparcs - [recyparcs@idelux.be](mailto:recyparcs@idelux.be) – 063/ 23 19 87 (tapez 2).